

Rapport d'activités de 2009

La première année d'activités de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA), dans sa nouvelle structure comme organisme sans but lucratif, se limite à une période de six mois. La période a débuté avec la réunion annuelle de fondation tenue le 17 avril 2009 où les membres de l'organisation ont convenu que sa première année d'opérations se terminerait le 31 octobre 2009 afin de rencontrer les exigences de la *Loi sur les compagnies* du Gouvernement du Québec et les besoins des membres.

AGA, CA et structure permanente

C'est à l'AGA du 17 avril que les membres de l'ÉQCMA ont adopté les règlements de régie interne qui guident le fonctionnement de l'organisation. Cette rencontre a été immédiatement suivie de la première réunion du conseil d'administration où de nombreuses décisions ont été prises relativement à la mise en place de la nouvelle structure et des officiers de l'organisation. Des actions ont par la suite été entreprises auprès de fournisseurs de services pour assurer le bon fonctionnement administratif de l'organisation (loyer, services informatiques, de comptabilité et de téléphonie, compte bancaire, vérificateur externe, assurances, etc.).

Pour la première année d'activités, les membres du CA sont :

Président : M. Gylsain Loyer, président du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec;

1^{er} vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière;

2^e vice-président : M. Yvan Brodeur, président de l'Association des abattoirs avicoles du Québec.

Les autres administrateurs sont :

M. Martin Dufresne, président des Éleveurs de volailles du Québec;

M. Serge Lefebvre, président de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec;

M. Jocelyn Giguère, administrateur de l'Association des acheteurs de volailles du Québec;

M. Michel Fontaine, président de l'Association des couvoiriers du Québec.

Les administrateurs ont profité de leur première rencontre officielle pour entériner un *Plan d'action triennal* et embaucher un coordonnateur pour les années 2009 et 2010.

Ligne d'urgence 1-88-Volaille

Dès avril 2009, l'ÉQCMA a confié la gestion de sa ligne d'urgence (1-888-652-4553) à Télépage, un nouveau fournisseur. Le service se poursuit 24 heures par jour / 7 jours par semaine. Les procédures de gestion des appels ont été revues en détail afin qu'elles soient le plus concises et efficaces possible. La gestion des appels implique le coordonnateur de l'ÉQCMA et son substitut, de même que deux répondants par association de producteurs et un médecin vétérinaire-praticien. Cette ligne téléphonique est à la disponibilité de tous les producteurs du

secteur avicole québécois afin que l'ÉCQMA soit rapidement informée de tout cas suspect ou déclaré de maladie avicole à déclaration obligatoire et puisse ainsi intervenir dans les meilleurs délais. Des tests seront dorénavant menés sur une base périodique pour valider ces procédures et assurer la rapidité et l'efficacité du service.

Matériel d'urgence

L'ÉCQMA possède 35 trousse d'urgence disséminées dans sept bureaux régionaux de l'Union des producteurs agricoles permettant une mise en disponibilité rapide d'équipements de protection individuelle et autre matériel d'intervention en situation d'urgence à la ferme. Un stock additionnel d'équipement est aussi entreposé à Longueuil. Au cours de 2009, un inventaire complet du matériel a été fait et un plan de renouvellement des produits a été développé afin de s'assurer d'une qualité constante des produits et le remplacement de produits périmés en temps opportun. De plus, une liste détaillée de fournisseurs a été développée afin de permettre un approvisionnement massif de matériel en situation de crise sanitaire.

Comité consultatif

Un comité consultatif a été mis sur pied à l'automne afin d'apporter l'expertise et le support nécessaires au conseil d'administration de l'ÉCQMA dans la gestion de dossiers techniques et obtenir l'avis d'experts du secteur dans le maintien à jour du *Plan de mesures d'urgence* de l'organisation. La première rencontre du groupe a eu lieu le 23 novembre.

Les membres du comité sont :

D^{re} Sonja Laurendeau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments
M. Marc Bissonnette de l'Association des abattoirs avicoles du Québec
M^{me} Sylvie Richard de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière

D^r Ghislain Hébert de l'Association des vétérinaires en industrie animale
M^{me} Nathalie Robin des Éleveurs de volailles du Québec
D^r Jean-Pierre Vaillancourt, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
M^{me} Maryse Labbé de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec
D^{re} Anne Leboeuf du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
M^{me} Brigitte Dubois du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Mise à jour du *Plan de mesures d'urgence*

Les travaux de mise à jour du *Plan de mesures d'urgence* de l'ÉCQMA ont été amorcés en cours d'année pour incorporer les apprentissages de la simulation de juin 2008, les résultats des nombreux projets complétés par l'ÉCQMA au cours des derniers mois et les changements périodiques au niveau des politiques gouvernementales en gestion de crise sanitaire. La révision du *Plan* devrait être complétée au printemps 2010. Par la suite, un plan de mise à jour périodique sera mis en place.

Membres associés

Dans ses nouveaux statuts, l'ÉQCMA a créé une classe de membres associés permettant à toute organisation intéressée à ses activités de s'enregistrer afin de recevoir son rapport annuel d'activités et autres documents d'information, d'être informée et invitée à d'éventuelles activités de formation et même, dans certains cas, de participer aux activités de comités *ad hoc* ou permanents. Les membres associés seront aussi éventuellement invités à participer à la réunion annuelle de l'ÉQCMA. Il n'y a aucun frais de cotisation à cette adhésion.

Une invitation a été lancée en juin 2009 à de nombreux partenaires et intervenants du secteur avicole québécois. Les membres associés de l'ÉQCMA en date du 31 octobre 2009 sont :

Association des vétérinaires en industrie animale (AVIA)
Bio Agri Mix LP
Couvoir Sélect inc.
Couvoir Unik inc.
Entreprises Robert Charrette inc.
Ferme Avicole Orléans inc.
J. Denis Choquette Transport inc.
L. Bilodeau & Fils ltée.
L'Équipoule inc.
Les Fermes Burnbrae / Ferme St-Zotique / Les Oeufs Bec-O
Maheu&Maheu
Nutri-Oeuf inc.
Pigeon 2006 inc.
Poirier Bérard Ltée (Nutreco Cda)
Syndicat des producteurs de poulettes du Québec (SPPQ)
Transbec s.e.c.
Transport Gaston Nadeau inc.
Volailles Gilles Lafortune inc.
Volailles Trans-Canada inc.
West Penetone inc.

Activités de diffusion

Au cours de la période d'activité, l'ÉQCMA a aussi participé à quelques activités lui permettant de mieux se faire connaître à l'intérieur du secteur avicole mais aussi dans la communauté agricole québécoise en général. Le 28 avril dernier, l'ÉQCMA a fait une présentation sur ses initiatives en biosécurité auprès des membres du Comité consultatif québécois sur la santé animale.

Le 12 mai, un communiqué de presse a été diffusé auprès des médias électroniques (radios) et imprimés d'intérêt agricole pour annoncer la nouvelle structure de l'organisation et présenter les membres de son premier conseil d'administration.

L'ÉQCMA a aussi collaboré avec l'Association des vétérinaires en industrie animale à la tenue d'une session de formation de ses membres du secteur avicole sur les protocoles de biosécurité en situation d'urgence de l'ÉQCMA. Cette activité a eu lieu le 19 mai.

Finalement, le 17 septembre, l'ÉQCMA a fait une présentation sur le rôle de l'Assistant au producteur aux conseillers avicoles de la Coop fédérée.

Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur
ÉQCMA
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil (Québec) J4H 4G1

Décembre 2009